

Extension de classement

Établi conformément à l'arrêté du 22 mars 2004 modifié

Cette extension de classement électronique signée avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Cette extension de classement électronique est conservée au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. **Seule la reproduction intégrale du procès-verbal de classement de référence et de cette extension permet une exploitation normale des résultats et la vérification de conformité nécessaire à la validité de l'objet** La reproduction de cette extension de classement électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale. **Elle comporte 3 pages. | Version du 12 avril 2017**

Objet : Mise à jour de la gamme de panneaux acoustiques

N/Réf : RA/SL – 17.044

Validité :

1. Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son rapport de classement de référence.
2. La date limite de validité est celle de son rapport de classement de référence sauf mention contraire portée sur la fiche de reconduction du rapport de classement.
3. Elle ne peut être cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même rapport de classement, qu'après avis du laboratoire agréé.

A LA DEMANDE DE :

ROCKFON

111, rue du Château des Rentiers

75013 PARIS

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 83 26 – resistance@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Extension de classement

Cette extension de classement est établie pour les procès-verbaux ci-dessous :

Procès-verbaux de référence		N° de l'extension	Concernant
N° PROCES VERBAUX	Indice	Année / Numéro	Marque commerciale /
➤ RS14-047		17/1	➤ Gamme de panneaux acoustiques ROCKFON®

1 Description de modification

NOTA : toutes les dimensions sont données en [mm].

Compte tenu des évolutions de la gamme de panneaux acoustiques de chez ROCKFON, le § 2.2.4.1 du procès-verbal de classement est modifié comme suit :

A. Présentation de la gamme des panneaux

Les panneaux acoustiques de la gamme ROCKFON se composent de laine de roche revêtue d'un voile de verre et présentent des dimensions modulaires de 600 x 600 et 1200 x 600 à bord feuilluré ou bord droit.

L'ensemble des panneaux de la gamme ROCKFON se décomposent en deux familles distinctes et de références commerciales différentes.

Groupe	Epaisseur	Densité	Désignation commerciale possible
Gr 1	15 [mm]	100 [kg/m ³]	ARTIC 15 [mm] , MEDICARE STANDARD E, EKLA 15 [mm]
	20 [mm]	100 [kg/m ³]	ARTIC 20 [mm], BLANKA, BLANKA BAS, BOXER 20 [mm], COLOR-ALL, EKLA, EKLA BAS, LIGNA, MEDICARE PLUS, ROYAL, ROYAL HYGIENE
	40 [mm]	65 [kg/m ³]	BOXER 40mm, COLOR-ALL TH40, EKLA TH40, ROYAL HYGIENE 40 [mm]
Gr 2	30 [mm]	150 [kg/m ³]	EKLA DB40, BLANKA DB40, COLOR-ALL DB40

NOTA : le procédé de montage et de mise en œuvre des panneaux est inchangé et aucune mixité entre les panneaux acoustiques en termes de référence commerciale et de dimensions n'est admise sur un même plafond suspendu.

2 Argumentaire et justification

Les panneaux acoustiques sont recouverts d'un voile de verre et d'une couche de finition peinte. Ces voiles de verre employés pour la fabrication des panneaux sont identiques, seule la couleur des pigments de coloration changent, d'où l'utilisation de différentes dénominations commerciales. Le changement de la couleur du voile n'est pas de nature à modifier les performances de résistance au feu.

En conséquence l'ensemble des références commerciales inscrites ci-dessus sont admises.

Extension de classement

3 Classements

Les classements du rapport de classement de référence de l'élément de construction, objets du présent document, ne sont pas modifiés. **Aucun autre classement n'est autorisé.**

Fait à Marne-la-Vallée, le 12 avril 2017

Le Responsable de pôle
Division Mécanique et Résistance au feu

Romuald AVENEL

Fin de l'extension de classement